

## Demande d'aide à la pratique sportive des enfants

DOSSIER A REMETTRE EXCLUSIVEMENT AU SERVICE ACTION SOCIALE DE LA VILLE

Nom et prénom du parent demandeur : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....@.....

Nom et prénom de l'enfant	Date de naissance	Club et discipline	Montant de l'inscription
			€
			€
			€
			€

Avez-vous reçu l'allocation de rentrée scolaire de la CAF ?      OUI       NON

Avez-vous reçu le « Pass Sport » ?      OUI       NON

Pour les 15-17 ans, avez-vous sollicité l'aide Régionale « Labaz » ?      OUI       NON

Avez-vous perçu le chèque loisirs de la CAF ?      OUI       NON

**Nature des ressources de la famille**

Parent N°1 .....

Parent N°2.....

Percevez-vous une aide au sport du CE de votre employeur?      OUI  Montant .....€      NON

Justificatifs à joindre à la demande :

- Photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur
- Un certificat d'inscription (fourni par l'association)
- Le dernier relevé CAF sur lequel apparaît l'allocation rentrée scolaire

**Cette aide est soumise à conditions d'attribution. Voir modalités au verso →**

***Cette aide, d'une valeur de 50 €, s'adresse aux familles des enfants et des jeunes Chevillais de moins de 18 ans qui s'inscrivent à une activité sportive proposée par une association chevillaise.***

*Pour bénéficier de cette aide, il faut que le foyer perçoive l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF.*

*Cette aide est cumulable avec le dispositif « Pass Sport » de l'État, l'aide Sport & Culture de la Région Ile-de-France pour les 15-17 ans via l'application « Labaz », l'aide aux loisirs de la CAF et toutes les autres aides auxquelles la famille pourrait être éligible (mutuelle, comité d'entreprise,...)*